

## L'illustration sonore se libère des droits d'auteur

*Un site web vend des morceaux de musique en contournant la Sacem.*

L'illustration sonore de sites web est décidément en train de devenir un marché. Si le musicien Gaël Chatelain (lire ci-dessus) vise plutôt les spots publicitaires ou promotionnels en ligne, d'autres investissent le créneau de la communication institutionnelle. C'est le cas de Jean-Luc Borla qui, avec la société multimédia Pôle Sud Production vient de lancer Music4web. En activité depuis quelques jours, ce site propose des échantillons sonores aux entreprises soucieuses de mettre en musique leur films ou leurs sites. Ces dernières, en quelques clics, peuvent télécharger ou commander les créations originales de leur choix. Il y en a, en principe, pour tous les goûts: des morceaux de 30 secondes, adaptés aux secteurs de l'industrie, des loisirs, de la nature, du high-tech, du patrimoine, du transport, de la ville et du voyage. Chaque extrait musical existe en deux versions, instrumentale et vocale. Une troisième version allégée (sans percussion) peut être obtenue sur demande. Les prix varient de 295 francs à 345 francs. Une fois n'est pas coutume, les clients n'ont pas à se préoccuper d'acquitter les droits d'au-

teur. Music4web leur vend uniquement le droit d'utiliser des morceaux sur leur site, mais pas la propriété des morceaux. Celle-ci reste entre les mains de l'auteur. Ce mode de «distribution» directe était jusqu'alors inédit en France où les musiciens ne pouvaient espérer, en cas de diffusion, toucher des droits d'auteur s'ils n'étaient pas sociétaire de la Sacem (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique).

C'est d'ailleurs pourquoi Jean-Luc Borla a créé Music4web. «J'ai souffert durant des années de ne pouvoir facturer moi-même les illustrations sonores que je fournissais», explique-t-il.

Ce musicien a trouvé également avec l'Internet le moyen d'élargir sa zone de prospection commerciale sans avoir à «grimper» à Paris. Il n'était pas question pour lui de quitter la ville d'Arles dans les Bouches-du-Rhône d'où il va désormais pouvoir gérer sa nouvelle petite entreprise musicale et ses commandes. Les premières sont, dit-il, déjà arrivées: une société du secteur de la vente de produits sportifs demande neuf extraits musicaux: trois en salsa, trois en celtique et trois en raï ●

NIDAM ABDI

[www.music4web.com](http://www.music4web.com)